



focus 3/12

Mai

## Héberger des requérants d'asile: Imagination et courage politique

Parler des requérants d'asile, c'est parler d'enfants, de femmes et d'hommes qui quittent plus ou moins brutalement leur pays pour rechercher une meilleure situation et une meilleure sécurité dans leurs conditions d'existence. Cet acte d'abandon de tous repères familiaux et familiers laisse très souvent des séquelles.



La situation est difficile pour les requérants, elle l'est aussi pour les collectivités publiques qui doivent s'organiser pour les héberger. Au premier trimestre 2012, 7150 demandes d'asile ont été déposées, soit 63 % de plus qu'au premier trimestre de l'an dernier. Au total, plus de 41000 personnes étaient en procédure d'asile à fin mars. Une grande majorité n'obtiendra vraisemblablement pas l'asile si l'on se fie à la constance des statistiques. Mais toutes attendront, pendant des mois, voire des années, la décision qui tranchera sur leur sort.

Je ne veux pas faire d'angélisme et je sais parfaitement que sur le nombre des personnes qui demandent l'asile, certaines ne respectent pas les lois de ce pays. Mais on ne peut et on ne doit pas faire de ces cas une généralité. Pourtant, les méfaits de quelques-uns pèsent lourdement lorsque les autorités cantonales et locales recherchent des solutions d'hébergement. Il y a des préjugés contre lesquels il faut savoir lutter pour remplir une telle mission.

Il faut surtout trouver des solutions différenciées. Un abri de protection civile pour

quelques jours est supportable pour des hommes seuls, il peut devenir insupportable et totalement inadéquat pour des familles avec enfants. Une concentration de population trop importante dans des centres d'hébergement en périphérie crée des tensions et le désœuvrement qui s'installe dans les premiers mois induit parfois des comportements délictueux. Une trop grande concentration engendre aussi des problèmes de sécurité non négligeables car la cohabitation peut se révéler difficile. Les modes de vie, les habitudes en matière de nourriture, la barrière des langues et les différences culturelles représentent autant de défis à relever.

Par ailleurs, telle solution mise sur pied à grands frais peut se révéler inutile quelques années plus tard pour devenir à nouveau indispensable ensuite. Cela implique donc des solutions temporaires certes, mais permettant de respecter les conditions qui garantissent la dignité et la sécurité des personnes concernées. Et l'essentiel est encore ailleurs. Le discours des autorités politiques est déterminant: une volonté sans faille d'accueillir celles et ceux qui doivent l'être tout en posant les règles à respecter par tous, requérants et population résidente.

Martine Brunschwig Graf  
Présidente de la Commission fédérale contre le racisme

Chère lectrice, cher lecteur,

La catastrophe nucléaire de Fukushima a conduit le Conseil fédéral et le Parlement à poser de nouveaux jalons pour la politique énergétique suisse. Il s'agit désormais de concrétiser cette politique et de la mettre en œuvre en donnant plus d'importance à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

Les villes et les communes sont des partenaires naturels dans ce domaine. Elles sont proches de leurs citoyens et poursuivent, parfois depuis des années, une politique énergétique durable. Ce «focus» fournit un aperçu de la politique énergétique communale.

La rédaction de «focus»



### Sommaire

Héberger des requérants d'asile: Imagination et courage politique	1
«Les villes se prêtent bien à l'hébergement des requérants d'asile»	2
La procédure d'asile est une tâche conjointe des échelons étatiques	3
Session d'été, consultations	4
Auditions, étude sur la sécurité urbaine en 2025, mendicité forcée	5
Agenda	6